



Reims, lundi 6 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05369

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Concours de pêche**Canal latéral à l'Aisne****biefs n°6 et n°7****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 02/10/2021 de 13:30 à 17:30o **Canal latéral à l'Aisne**

entre les pk 46.390 et pk 46.790 (amont de l'écluse n°6 de Saint-Audebert) - Rive droite

o **Canal latéral à l'Aisne**

entre les pk 47.030 et pk 47.430 (aval de l'écluse n°6 de Saint-Audebert) - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence et à réduire leur allure dans la traversée de ces sections de voie le samedi 2 octobre 2021 entre 13h30 et 17h30 en raison d'un concours de pêche.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

03/10/2021

Chef d'UTI

Signé

Charlotte LOGEAIS